



Formation Comundi PIA analyse de risques et étude d'impact

Anne Renard a animé une formation Comundi PIA, analyse de risques et étude d'impact en matière de protection des données personnelles le 29 novembre 2023.

• [Lire la suite](#)



DSA : menaces de sanctions à l'encontre du réseau social X

Le 11 octobre 2023, Thierry Breton, Commissaire européen au marché intérieur, a adressé à Elon Musk, dirigeant de X (anciennement Twitter) une lettre, dans laquelle il a rappelé les obligations portées par le règlement européen sur les services numériques, couramment appelé « DSA », pour Digital Services Act • [Lire la suite](#)



Formation Droit de la robotique et IA : quels impacts juridiques ?

Jérémy Bensoussan est intervenu dans le cadre d'une formation "Droit de la robotique et IA : comprendre les impacts juridiques de cette nouvelle révolution technologique" le 24 novembre 2023.

• [Lire la suite](#)



Formation e-commerce dans le secteur du textile habillement

Céline Avignon a animé une formation organisée par la Fédération de la maille de la Lingerie & du Balnéaire le 26 octobre 2023 sur l'e-commerce dans le secteur du textile. •

• [Lire la suite](#)



Controverse autour de la loi sur les influenceurs

La Commission européenne épingle la loi française sur les influenceurs qui viendrait contredire le Digital Services Act (DSA).

• [Lire la suite](#)



Presse : Alain Bensoussan élu administrateur du SPMS

Alain Bensoussan a été élu administrateur du SPMS (Syndicat de la Presse Magazine et Spécialisée) lors de l'assemblée générale du syndicat qui s'est déroulée le mardi 26 septembre 2023 à la Maison de l'Amérique latine. • [Lire la suite](#)



Point sur la future entrée en application du Règlement DORA

L'entrée en application du Règlement DORA sur la résilience numérique à destination des établissements financiers (banques, mutuelles, assurances, prestataires de crypto actif, etc.) est prévue pour le 17 janvier 2025 • [Lire la suite](#)



Une plainte déposée contre TikTok : le point de vue d'Alain Bensoussan

Alain Bensoussan a évoqué pour Radio Classique la plainte déposée contre TikTok à la suite du suicide d'une adolescente. • [Lire la suite](#)



Classe virtuelle Contrats informatiques SaaS et Open Source

Marie Soulez a animé une formation pour Lamy Formation sur les contrats informatiques SaaS et Open Source le 6 novembre 2023 en classe virtuelle. • [Lire la suite](#)



Première amende infligée pour abandon de débris spatiaux

Lundi 2 octobre 2023, la Commission américaine des communications (FCC) a infligé une amende de 150 000 dollars (environ 143 000 euros) à un opérateur de satellites pour abandon de débris spatiaux sur une orbite jugée dangereuse. • [Lire la suite](#)



L'entrée en vigueur du DSA pour les très grandes plateformes en ligne

Le 25 août 2023 marque la première étape de l'entrée en application du « Digital Services Act » (DSA). • [Lire la suite](#)



L'anti-corruption et la RSE France

Anne Renard a participé le 9 octobre à Paris à la 9e conférence annuelle C5 organisée par le Canadian Institute et l'American Conference Institute, sur le thème « *L'anti-corruption et la RSE France* ». • [Lire la suite](#)



Cybersécurité : anticiper la menace quantique

Anticiper la menace quantique. C'est le thème abordé par Alain Bensoussan dans le dernier numéro de Planète Robots. • [Lire la suite](#)

■ NOS EVENEMENTS (Conférences gratuites)



Règlement DSA : le cadre européen de régulation des services numériques

Alexandra Massaux animera une Conférence Lexing « Règlement DSA : le cadre européen de régulation des services numériques », le **mercredi 17 janvier 2024** de 9 heures à 11 heures en visioconférence. [Programme et inscription](#).



Apprenez à qualifier les acteurs de la protection des données

Anne Renard animera une conférence Lexing pour apprendre à qualifier les acteurs de la protection des données, le **mercredi 8 novembre** de 9h-11h en visioconférence. [Programme et inscription](#)

Textes et jurisprudence clés

Domaine fiscal – Une [directive \(UE\) 2023/2226](#) en date du 17 octobre 2023, est venue modifier la directive 2011/16/UE relative à la coopération administrative dans le domaine fiscal.

Marchés contestables et équitables – Apple a été désigné contrôleur d'accès en vertu de l'article 3 du règlement (UE) 2022/1925 du Parlement européen et du Conseil relatif aux marchés contestables et équitables dans le secteur du numérique. ([Résumé de la décision de la Commission](#) en date du 27-10-2023)

Escroquerie en ligne – Une banque a été condamnée pour manquement au devoir de vigilance suite à la validation de plusieurs ordres de virement sans vérifier les capacités financières et les connaissances de sa cliente pour se dispenser de lui apporter une information. ([Article Légalis](#) du 18-10-2023)

Concurrence et compétence civile – Revirement de Jurisprudence – Défaut de pouvoir ou incompétence : la ligne entre les deux notions est parfois ténue alors que les conséquences procédurales sont bien différentes. ([Cass com n°21-15378](#) du 18-10-2023)

Protection des données à caractère personnel – Un patient a le droit d'obtenir gratuitement une première copie de son dossier médical. ([CJUE n° C-307-22 FT](#) c/ DW du 26-10-2023).

La lettre JTIT est éditée par Alain Bensoussan Selas, société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital social de 8.000.000 euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 452 160 856, dont le siège social est situé 58 boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 75017 Paris – téléphone 01 82 73 05 05 – adresse de courrier électronique : paris@lexing.law – n° de TVA intracommunautaire FR48452160856.

Président et Directeur de la publication : Alain Bensoussan - Responsable de la rédaction : Isabelle Pottier.

Diffusée uniquement par voie électronique - gratuit - ISSN 1634-0701

Président : Alain Bensoussan. Directeur de la publication : Alain Bensoussan - Responsable de la rédaction : Isabelle Pottier.

Diffusée uniquement par voie électronique - gratuit - ISSN 1634-0701 - ©Alain Bensoussan 2023

Vous recevez ce courriel car vous êtes abonné à cette alerte. Se désabonner en cliquant sur le lien :

<https://www.lexing.law/unsubscribe/?email=«mail»>